

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



17 Janvier 2023

N°20

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

SOMMAIRE

- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 2,
- Sportivité Semaine 2,
- Litige,
- Sanctions,
- Sanction en retard,
- Coupe Occitane,
- Assemblée générale,
- Arbitrage,
- Nouveau terrain,
- Situation des équipes vis-à-vis de l'arbitrage,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier Semaines 4 à 6,
- Communiqué Passport.



OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 16 Janvier 2023.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Païement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Païement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s)**.

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ **LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, $\frac{1}{4}$ **des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la **Coupe Haute-Garonne**, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe de Printemps** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

1 1 QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

1 2 CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

1 3 REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

1 4 EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 JANVIER POUR FAIRE VOS DEMANDES DE LICENCE.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	12/12 (1)	19/12 (1)			30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (2)	29/11 (2)			02/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)	03/01 (4)	03/01 (4)	16/01
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
INTERNAT FC	03/01 (1)				13/02
IO TEAM	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
	23/01 (1)				06/03
AS MATRA	09/01 (1)	09/01 (1)	16/01 (1)	16/01 (1)	20/02
MECAPROTEC FC	17/10 (1)	14/11 (1)	29/11 (1)	09/01 (1)	21/11
	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
	23/01 (2)				06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)	11/01 (1)	16/01 (1)	07/11
	23/01 (1)				06/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
	03/01 (1)	04/01 (1)	04/01 (1)	09/01 (1)	13/02
SOPRA STERIA FOOT	09/01 (2)	16/01 (2)	16/01 (2)	16/01 (2)	20/02
	23/01 (2)				06/03
TOLOSA DUCKS	16/01 (1)	16/01 (1)	16/01 (1)	16/01 (1)	27/02
O. TOULOUSE	21/11 (2)	15/12 (2)	03/01 (2)	03/01 (2)	09/01
	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	13/02
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)



CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	GLOWACKA Jean Philippe SOUBIELLE Jérôme	261662 55501519	A compter du 02/01/2023
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	A compter du 21/11/2022
IO TEAM	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022
	MESTRE Kévin RANTOSON Andoniaina	55542981 682674	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	906392 810003	A compter du 21/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS


SEMAINE 02 DU 09/01/2023 AU 13/01/2023

Division Excellence : Journée 7 aller

FC POTO		remis		ASEAT	
AJ SAINT EXUPERY		remis		FC CANTOU'LOUSAIN	
ASC CNES	0	-	1	ATHLETICO TOLOSA B	
PASPORT	1	-	3	MECAPROTEC FC	




Exempt : USEMA COLOMIERS

Division Promotion Excellence : Journée 7 aller

ATHLETICO TOLOSA A	0	-	4	FORZA VIOLA FC	
DYNAMO FC		remis		LES SHADOCKS DE SEILH	
ALTRAN FOOT	3	-	1	O. TOULOUSE	
TOULOUSE SA	2	-	1	US AERO FOOT	

Exempt : AGATE FC

Division Honneur : Journée 7 aller

MISTRAL PL		remis		FC BALEC	
SAINT ALBAN		remis		IO TEAM	
NIMBA OT	0	-	4	ASFP LUSITANOS	
TOLOSA DUCKS	2	-	1	GRINTA US	

Exempt : AS MATRA








Division Promotion : Journée 7 aller

ASCA	1	-	1	RCLSP
LES VIEILLES CANAILLES	3	-	3	AS EVOTEC
AS DRT	4	-	1	SOPRA STERIA FOOT
NEW TEAM	0	-	7	INTERNAT FC

Exempt : SB SPORT FC

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIEN : Tour 1 (remis du 06/01/23)

FC POTO	2	-	1	LES SHADOCKSDE SEILH
FC CANTOU'LOUSAIN	2	-	3	AS MATRA

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

SPORTIVITE SEMAINE 2

DEUX sorties temporaires, **DOUZE** avertissements et **UNE** exclusion directe pour **15** rencontres arbitrées.

LITIGE

Rencontre NIMBA OT / ASFP LUSITANOS du 09/01/23 - Honneur - Journée 7 aller :

L'équipe de NIMBA OT, s'étant retrouvée à 7 joueurs suite à l'exclusion consécutive à l'avertissement d'un joueur, et n'ayant pas pu reprendre la rencontre dès la 44^{ème} minute, (**Art 23 - §A - 1 - c et 23 - §B - 2**), la commission décide :

- **Match perdu par forfait à NIMBA OT**, qui marque **0 (zéro)** point, 0 (zéro) buts pour et 4 (quatre) contre. **ASFP LUSITANOS** marque **4 (quatre)** points, 4 (quatre) buts pour, 0(zéro) contre (score acquis sur le terrain au moment de l'arrêt).

SANCTIONS

**Rencontre ASC CNES / ATHLETICO TOLOSA B du 12/01/2023 - Excellence -
Journée 7 aller :**

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS UN ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 18/11/22 (**ART 32 - §B - f**),

CHAUVEAU Laurent, licence n°55618374, (ATHLETICO TOLOSA B)
- Un (1) match de suspension ferme à compter du 23/01/2023.

**Rencontre TOULOUSE SA / US AERO FOOT du 13/01/2023 - Promotion
Excellence - Journée 7 aller :**

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 19/09/22 (**ART 32 - §B - f**),

RASOLOFO Hasina, licence n°401594, (TOULOUSE SA)
- Un (1) match de suspension ferme à compter du 23/01/2023.

Pour " *TACLE VIOLENT* " - EXCLUSION -

RAMIARISOA Bertrand, licence n°162742 , (TOULOUSE SA)
- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission

Rencontre ASCA / RCLSP du 11/01/2023 - Promotion - Journée 7 aller :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS UN ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 24/10/22 (**ART 32 - §B - f**),

CHAUVET Adrien, licence n°681727, (RCLSP)
- Un (1) match de suspension ferme à compter du 23/01/2023.

SANCTION EN RETARD

**Rencontre ATHLETICO TOLOSA A / FORZA VIOLA FC du 05/01/2023 - Coupe
Haute-Garonne Henri Crespin - 1^{er} Tour :**

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**ART 32 - §C - c**), décide :

Pour " *TACLE PAR DERRIERE* "

SOULE Baptiste, licence n°842334, (ATHLETICO TOLOSA A)
- Deux (2) matchs de suspension ferme, dont l'automatique purgé le 12/01/23 , reste Un (1) match ferme à compter du 16/01/2023.

COUPE OCCITANE

Rencontre TOULOUSE SA / GRINTA US - Coupe Occitane - Poule C - Tour 5 :

Le résultat de la rencontre n'ayant aucune incidence sur la qualification des équipes, et en accord avec elles, la commission annule cette rencontre (même si TOULOUSE SA gagne son dernier match, ils ne termineront pas dans les 3 meilleurs seconds).

Rencontre LES SHADOCKS / ASCA - Coupe Occitane - Poule A - Tour 5 :

Le résultat de la rencontre n'ayant aucune incidence sur la qualification des équipes, et en accord avec elles, la commission annule cette rencontre.

Nous pouvons vous donner les classements finaux ainsi que les huit qualifiés (les premiers de chaque groupe et les trois meilleurs seconds) pour les ¼ de finale.

En cas d'égalité de points dans un même groupe, les critères pris en compte pour le classement sont les suivants :

- ❶ nombre de rencontres jouées,
- ❷ goal-average particulier entre les deux équipes,
- ❸ classement au challenge du fair-play,
- ❹ goal-average général,
- ❺ buts marqués

En cas d'égalité de points dans des groupes différents, le classement au challenge de la Sportivité de la compétition départage les équipes à égalité de point :

POULE A												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	SB SPORT FC	13	5	4	0	1	0	0	0	12	10	+2
2 ^{ème}	INTERNAT FC	12	5	2	3	0	0	0	0	10	3	+7
3 ^{ème}	ASC CNES	11	5	3	0	2	0	0	0	10	3	+7
4 ^{ème}	LES SHADOCKS DE SEILH	6	4	1	1	1	0	0	1	4	6	-2
5 ^{ème}	ASCA	6	4	0	2	2	0	0	0	2	7	-5
6 ^{ème}	NEW TEAM	6	5	0	2	2	0	1	0	3	10	-7

SHADOCKS DE SEILH / NEW TEAM : 3F0

ASCA / NEW TEAM: 0-0

SHADOCKS DE SEILH / ASCA: annulé

Sportivité: INTERNAT FC (14ème).

POULE B												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	TOLOSA DUCKS	10	4	3	0	1	0	0	0	14	4	+10
2 ^{ème}	RCLSP	10	4	3	0	1	0	0	0	15	7	+8
3 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA A	7	4	1	1	2	0	0	0	5	12	-7
4 ^{ème}	FC BALEC	7	4	1	1	2	0	0	0	7	9	-2
5 ^{ème}	LES VIEILLES CANAILLES	6	4	0	2	2	0	0	0	3	12	-9

RCLSP / TOLOSA DUCKS : 1-3

ATHLETICO TOLOSA A / FC BALEC: 3-1

Sportivité: RCLSP (22^{ème})

POULE C												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	ASEAT	10	4	2	2	0	0	0	0	5	2	+3
2 ^{ème}	DYNAMO FC	8	4	2	0	2	0	0	0	5	5	0
3 ^{ème}	TOULOUSE SA	7	3	2	0	1	0	0	0	7	5	+2
4 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA B	6	4	1	1	1	0	1	0	3	6	-3
5 ^{ème}	GRINTA US	4	3	0	1	2	0	0	0	0	2	-2

ASEAT / TOULOUSE SA : 3-1

Sportivité: TOULOUSE SA (24ème)

POULE D												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	USEMA COLOMIERS	11	4	3	1	0	0	0	0	25	7	+18
2 ^{ème}	US AERO FOOT	9	4	2	1	1	0	0	0	7	8	-1
3 ^{ème}	AS DRT	8	4	2	0	2	0	0	0	7	11	-4
4 ^{ème}	AS MATRA	8	4	2	0	2	0	0	0	13	13	0
5 ^{ème}	IO TEAM	4	4	0	0	4	0	0	0	4	17	-13

AS MATRA / AS DRT: 1-3

POULE E												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	ALTRAN FOOT	12	4	4	0	0	0	0	0	15	3	+12
2 ^{ème}	MECAPROTEC FC	10	4	3	0	1	0	0	0	8	4	+4
3 ^{ème}	SOPRA STERIA FOOT	7	4	1	1	2	0	0	0	6	8	-2
4 ^{ème}	MISTRAL PL	6	4	1	1	1	0	1	0	8	8	0
5 ^{ème}	O TOULOUSE	3	4	0	0	3	0	0	1	2	13	-11

Sportivité: MECAPROTEC FC (11ème).

Pour définir les meilleurs seconds sur l'ensemble des poules, concernant la Poule A avec 6 clubs, nous avons annulé les rencontres opposant les clubs de SB SPORT FC et d'INTERNAT FC au dernier de la poule (SB SPORT FC c NEW TEAM : 3 à 1 / INTERNAT FC c NEW TEAM : 2 à 2).

Ce qui nous donne pour cette Poule A : 1^{er} SB SPORT FC (10 points, 1^{er} Sportivité) ; 2^{ème} INTERNAT FC (10 points, 14^{ème} Sportivité).

Les huit équipes qualifiées sont donc :

1^{er} ALTRAN FOOT (12 points), 2^{ème} USEMA COLOMIERS (11 points), 3^{ème} SB SPORT FC (10 points, 1^{er} Sportivité), 4^{ème} MECAPROTEC FC (10 points, 11^{ème} Sportivité), 5^{ème} INTERNAT FC (10 points, 14^{ème} Sportivité), 6^{ème} RCLSP (10 points, 22^{ème} Sportivité), 7^{ème} TOLOSA DUCKS (10 points, 23^{ème} Sportivité) et ASEAT (10 points, 24^{ème} Sportivité).

Ce qui donne pour les ¼ de Finale les rencontres suivantes :

ALTRAN FOOT contre **ASEAT**,
MECAPROTEC FC contre **INTERNAT FC**,
SB SPORT FC contre **RCLSP**,
USEMA COLOMIERS contre **TOLOSA DUCKS**,

Les rencontres auront lieu la **semaine 7**.

ASSEMBLEE GENERALE

A titre indicatif, nous vous communiquons la date de l'assemblée Générale : **le jeudi 22 juin 2023.**

ARBITRAGE

Les cours d'arbitrage ont repris le **mardi 17 Janvier.**
Il est encore possible de les inscrire, mais dépêchez-vous.

NOUVEAU TERRAIN

A partir de la semaine prochaine, l'équipe " **SB SPORT FC** " change de nom et s'appelle dorénavant " **SB FC LAUNAGUET** ".

Leurs rencontres se dérouleront au stade municipal de Launaguët (terrain en herbe), le lundi, à 20h15.

L'entrée se fera par le chemin de la Palanque.

SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE

POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DECEMBRE

1-Equipes représentées par 1 arbitre ou 1 candidat :

ASCA	ASEAT	FC POTO
US AERO FOOT	FORZA VIOLA FC	AJ ST EXUPERY
ALTRAN FOOT	GRINTA US	SOPRA STERIA FOOT
FC CANTOU'LOUSAIN	IO TEAM	RCLSP
ASC CNES	LES SHADOCKS DE SEILH	ATHLETICO TOLOSA A
USEMA COLOMIERS	AS MATRA	ATHLETICO TOLOSA B
AS DRT	MECAPROTEC FC	TOULOUSE SA
DYNAMO FC	PASPORT	

2- Equipes non pénalisées, 1^{ère} année :

INTERNAT FC	NEW TEAM
-------------	----------

3- Equipes non pénalisées, 2^{ème} année :

AS EVOTEC	TOLOSA DUCKS
-----------	--------------

4- Equipes non représentées, mais ayant un membre au sein de la commission, pénalité 2 points en moins au classement final :

O. TOULOUSE

5- Equipes non représentées, mais disposant d'un terrain, pénalité 2 points en moins au classement final :

ASFP LUSITANOS SAINT ALBAN

6- Equipes non représentées, pénalité de 11 € par mois (octobre à mai) et 2 points en moins au classement final :

FC BALEC LES VIEIL.CANAILLES NIMBA O.T.
AGATE FC MISTRAL P.L. SB SPORT FC

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 4 DU 23/01/2023 AU 28/01/2023

Division : Promotion - Journée 9 aller :

SB SPORT FC

AS DRT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 5 DU 30/01/2023 AU 03/02/2023

Coupe de HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIE : Cadrage

PASPORT

ASC CNES

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Coupe de Printemps : Cadrage

ATHLETICO TOLOSA B

SHADOCKS DE SEILH

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 6 DU 06/02/2023 AU 10/02/2023

Division : Excellence - Journée 10 retour :

ASEAT

PASPORT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Promotion - Journée 10 retour :

SB SPORT FC

ASCA

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe

MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) : Chemin du stade

SAINT ALBAN : St Alban (Hb) : Stade Faure - rue de Salgareda

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - chemin de la Palanque

SEMAINE 04 DU 23/01/2023 AU 27/01/2023

Division : Excellence - Journée 9 aller

ASC CNES	FC POTO	Lardenne Synthé	Me	25/01	19h45
MECAPROTEC FC	FC CANTOU'LOUSAIN	Muret Auriol Synthé	Lu	23/01	20h00
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ve	27/01	19h45
ASEAT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	25/01	20h00

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

Division : Promotion Excellence - Journée 9 aller

ATHLETICO TOLOSA A	DYNAMO FC	Sordelo St	Me	25/01	19h45
O. TOULOUSE	TOULOUSE SA	La Ramée St	Lu	23/01	19h45
AGATE FC	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	26/01	21h00
US AERO FOOT	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je	26/01	20h15

Exempt : SHADOCKS DE SEILH

Division : Honneur - Journée 9 aller

ASFP LUSITANOS	AS MATRA	Castelginest Hb	Lu	23/01	20h30
IO TEAM	NIMBA OT	Argoulets St	Je	26/01	19h45
GRINTA US	FC BALEC	Baziège Hb	Lu	23/01	20h30
TOLOSA DUCKS	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu	23/01	20h30

Exempt : MISTRAL PL

Division : Promotion - Journée 9 aller

ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me	25/01	20h15
SOPRA STERIA FOOT	NEW TEAM	Sordelo St	Je	26/01	19h45
SB FC LAUNAGUET	AS DRT	Launaguet Hb	Lu	23/01	20h15
INTERNAT FC	RCLSP	Fenouillet Hb	Lu	23/01	20h00

Exempt : AS EVOTEC

Coupe de France Auguste Delaune : 1/16^{ème} de Finale

ASCO RUEIL (92)	FC CANTOU'LOUSAIN	Paris	Sa	28/01	15h00
-----------------	-------------------	-------	----	-------	-------

SEMAINE 05 DU 30/01/2023 AU 03/02/2023

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIAN : Cadrage

PASPORT	ASC CNES	Stuxiano Synthé	Me 01/02 19h45
VIEILLES CANAILLES	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo St	Me 01/02 19h45
USEMA COLOMIERS	FC POTO	Capitany Synthé	Me 01/02 20h00
AGATE FC	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve 03/02 19h45

Coupe de Printemps : Cadrage

ASCA	RCLSP	Beaupuy Hb	Me 01/02 20h15
ATHLETICO TOLOSA B	SHADOCKS DE SEILH	Argoulets St	Je 02/02 20h15
ASEAT	IO TEAM	M. Cerdan St	Lu 30/01 19h45

RATTRAPAGE

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIAN : Tour 1

MECAPROTEC FC	FC POTO (F7)	Muret Auriol Synthé	Lu 30/01 20h00
TOLOSA DUCKS	SB FC LAUNAGUET	Lardenne Synthé	Me 01/02 19h45
US AERO FOOT	FC BALEC	Stadium n°4 Synthé	Je 02/02 20h15

Division : Honneur - Journée 4 aller (remis de S49)

ASFP LUSITANOS	SAINT ALBAN	Castelginest Hb	Lu 30/01 20h30
----------------	-------------	-----------------	----------------

Division : Excellence – Journée 7 aller (remis du 11/01)

AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	Sordelo St	Je 02/02 19h45
------------------	-------------------	------------	----------------

Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (avancé du 16/02)

ALTRAN FOOT	FORZA VIOLA FC	Blagn. Baradels Sy.	Je 02/02 21h00
-------------	----------------	---------------------	----------------

SEMAINE 06 DU 06/02/2023 AU 10/02/2023

Division : Excellence - Journée 10 retour

USEMA COLOMIERS	FC POTO	Capitany Synthé	Me 08/02 20h00
MECAPROTEC FC	ATHLETICO TOLOSA B	Muret Auriol Synthé	Lu 06/02 20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	ASC CNES	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 10/02 19h45
ASEAT	PASPORT	Lardenne Synthé	Me 08/02 19h45

Exempt : AJ SAINT EXUPERY

Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour

AGATE FC	ATHLETICO TOLOSA A	Argoulets St	Je 09/02 19h45
O. TOULOUSE	DYNAMO FC	M. Cerdan St	Lu 06/02 19h45
FORZA VIOLA FC	SHADOCKS DE SEILH	Stadium n°4 Synthé	Je 09/02 20h15
TOULOUSE SA	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 09/02 21h00

Exempt : US AERO FOOT

Division : Honneur - Journée 10 retour

NIMBA OT	MISTRAL PL	Barran Hb.	Ve 10/02	19h45
SAINT ALBAN	FC BALEC	St Alban Faure Hb	Lu 06/02	20h30
GRINTA US	AS MATRA	Baziège Hb	Lu 06/02	20h30
IO TEAM	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu 06/02	20h30

Exempt : TOLOSA DUCKS

Division : Promotion - Journée 10 retour

SB FC LAUNAGUET	ASCA	Launaguet Hb	Lu 06/02	20h15
SOPRA STERIA FOOT	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Je 09/02	19h45
RCLSP	AS EVOTEC	Roques Hb	Lu 06/02	20h30
NEW TEAM	AS DRT	Sordelo St	Me 08/02	19h45

Exempt : INTERNAT FC

COMMUNIQUE PASPORT

AVANT PREMIERE DOCUMENTAIRE " AMATEURS " AU CINEMA LE LUNDI 6
FEVRIER à 20H

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'avant-première du film "**AMATEURS**" au
Cinéma UTOPIA de Borderouge.

La séance sera précédée d'une présentation du tournage par l'équipe du film.

Vous trouverez le lien de la billetterie avec un tarif unique de 5 euros :

<https://www.helloasso.com/associations/association-pasport/evenements/avant-premiere-du-film-amateurs>

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir le 6 février et de partager les valeurs de la FSGT.